

SECOURS IMMÉDIAT AU DÉCÈS
Bourgogne –Nivernais – Franche Comté
29 C Rue de Talant – CS 40750 - 21007 DIJON Cedex
Tel : 03 80 50 80 00

www.secours-au-deces.net

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Le Secours Immédiat au Décès (SID), œuvre confraternelle et généreuse, s'adresse aux médecins de Bourgogne, du Nivernais et de Franche Comté. Au décès de l'un de ses adhérents, l'association effectue un appel de fonds (cotisations) auprès de tous les médecins de l'Œuvre. La somme recueillie (collecte) est versée immédiatement au conjoint ou au bénéficiaire préalablement désigné par le médecin décédé.

CONSEIL DE GÉRANCE DE L'ASSOCIATION

Président : Jacques GIRARDIER
Vice Président : Jean Pierre BENOIT
Trésorier : Henri BASTIEN
Secrétaire : Danièle CHRETIEN

Autres administrateurs du Conseil : Michel LAURIER, Jean Pierre LEBEL, Frédéric MICHEL,
Jean Pierre SACONNEY, Jean TRICOT

DÉFINITION DES CATÉGORIES

Tous les médecins de moins de 65 ans peuvent adhérer à l'Œuvre. Ils sont répartis en catégories qui définissent le taux des cotisations et le montant des collectes.

CATEGORIE B : Médecins dans leurs 3 premières années d'inscription à l'Ordre des Médecins
CATEGORIE A1A : Médecins en activité, inscrits à l'Ordre des Médecins
CATEGORIE A1R : Médecins retraités

MONTANT DE LA COLLECTE ALLOUÉE A CE JOUR : 5.000 €

TAUX DES COTISATIONS applicables depuis le 1 janvier de l'année

Ils dépendent de la catégorie du médecin cotisant et du médecin décédé

Cotisations pour	Décès Cat B	Décès Cat A1A	Décès Cat A1R
Cat B	14 €	14 €	14 €
Cat A1A	26 €	26 €	26 €
Cat A1R	25 €	25 €	25 €

ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION au 31/12/2019 : 210

Nouveaux adhérents	3
Nombre de décès de l'année	11
Nombre de radiations	3

LES DECES DE L'ANNEE

TOTAL	Catégorie A1A	Catégorie AIR
11	2	9

LES RÉSILIATIONS : Résiliations à la demande des intéressés ou prononcées pour non-paiement des cotisations

TOTAL	Catégorie A1A	Catégorie AIR
3	2	1

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS

Par catégories et tranches d'âge

SELON LES CATEGORIES		SELON L'AGE	
		20-39 ans	2
Cat B	3	40-49 ans	3
Cat A1A	113	50-59 ans	15
Cat AIR	94	60-69 ans	49
		70-79 ans	72
		80-89 ans	54
		90 & plus	15
TOTAL	210	TOTAL	210

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT

Dijon	48	Doubs	15
Côte d'Or	37	Jura	19
Nièvre	16	Haute Saône	10
Saône et Loire	32	Territoire de Belfort	4
Yonne	13	Autres départements	16

LES DÉCÈS DE L'ANNÉE :

Ils correspondent aux décès connus dans l'année et ayant fait l'objet des appels de fond. Les secours sont réglés aux bénéficiaires, lorsque le décès de l'adhérent nous est connu. Les appels de fond (cotisations) sont, si possible, regroupés afin d'atténuer les frais postaux.

N°Décès	Noms	CP	VILLE	Date décès	Date appel
659	NEVEU Joël	71500	LOUHANS	18/01/2019	26/02/2019
660	CAILLARD Bernard	21000	DIJON	31/01/2019	26/02/2019
661	DELORD Maurice	21121	FONTAINE LES DIJON	06/03/2019	10/05/2019
662	GAULIARD Michel	44120	VERTOU	02/05/2019	10/05/2019
663	ROCAMORA Jean Pierre	71400	DRACY ST LOUP	09/05/2019	10/05/2019
664	TOUTAIN Maurice	21500	MONTBARD	02/05/2019	12/09/2019
665	BAILLY Catherine	25000	BESANCON	07/09/2019	12/09/2019
666	PETROLESE Edouard	39170	SAINT LUPOCIN	02/10/2019	08/11/2019
667	MACIEJEWSKI André	21320	POUILLY EN AUXOIS	17/10/2019	08/11/2019
668	DESBOIS Robert	21000	DIJON	01/11/2019	08/11/2019
669	COURTOT Pierre	90100	DELLE	26/10/2019	Appel en 2020

BILANS 2019 au 31 Décembre 2019

PRODUITS		
7510	COTISATIONS	52 536,00 €
7610	INTERETS CAISSE EPARGNE	419,77 €
TOTAL DES PRODUITS		52 955,77 €
CHARGES		
6022	FOURNITURES DE BUREAU	64,46 €
6221	FRAIS DE SECRETARIAT DECES	
6226	SECOURS AUX DECES	54 872,00 €
6228	PUBLIPOSTAGES DECES	1 041,18 €
6231	SITE WEB	14,99 €
6257	MISSIONS -RECEPTIONS	
6260	POSTE	74,10 €
6271	FRAIS FINANCIERS	100,36 €
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
TOTAL DES CHARGES		56 167,09 €
RESULTAT DEL'EXERCICE		-3 211,32 €
BILAN - ACTIF		
512	CAISSE EPARGNE CHEQUIER	4 091,71 €
514	BANQUE POSTALE	23 477,57 €
517	CAISSE EPARGNE LIVRET	38 056,15 €
517	PARTS SOCIALES	40 000,00 €
TOTAL ACTIF		105 625,43 €
BILAN - PASSIF		
106	RESERVES FONDS LIBRES	108 442,21 €
120	RESULTAT EXERCICE	- 3 211,32 €
	Frais Publipostage Maileva 2018 payé en 2019	372,04 €
	Frais bancaires janvier 2019 payés en anticipation au 31/12/2018	38,50 €
	Regularisation charges	- 16,00 €
TOTAL PASSIF		105 625,43 €

Note du trésorier : Le résultat « déficitaire » constaté de l'exercice 2019 s'explique par le règlement du secours au décès du Dr Courtot, (5 000 €) réglé en 2019 mais qui ne sera sollicité aux adhérents qu'en 2020, et par le retard de paiements de cotisations de 14 membres pour la somme totale de 1 828 €.

Une recherche d'augmentation des réserves financières par l'épargne est recherchée : Achat de parts sociales et augmentation des réserves associatives, ceci en raison de l'absence de recrutement de nouveaux adhérents qui obligera à assurer aux derniers adhérents de l'association un secours financier minimum pour leurs familles.